Langue étrangère II : Néerlandais juridique*

UE 09

Enseignant(s) responsable de l'UE : Martine LOUCKX
Autres enseignant·e·s de l'UE : Patrick VANDERSLEYEN

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	DRU13LG2
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 30 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Néerlandais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR13NEERL1 Néerlandais 1	60	5	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.5** ARES. 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit
- **RE03.2** ARES. 3.2 Effectuer des recherches juridiques sur différents formes de supports
- **RE03.3** ARES. 3.3 Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- **RE04.4** ARES. 4.4 Développer un esprit de synthèse
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais
- **RE05.3** ARES. 5.3 Déterminer les priorités

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 1

Compétences terminales et savoirs requis en matière de communication en langues modernes (humanités générales et technologiques) tels que décrits dans le document "compétences terminales" lié au décret "Missions".

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 1

Objectifs

Le cours a pour objectif d’amener l’étudiant à améliorer les quatre compétences linguistiques de base en néerlandais en vue de se conformer au niveau B1- du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Il est donc demandé à l’étudiant de comprendre des informations qui lui sont données à l’audition et à la lecture, et d’employer des données en s’exprimant oralement et par écrit. Pour ce faire, l’étudiant est amené à travailler tant de façon autonome qu’en groupe, en participant activement aux activités proposées. L’étudiant doit également veiller à organiser son travail afin de respecter les délais.

Contenu

Le cours est composé d’exercices portant sur la compréhension à l’audition et à la lecture, ainsi que l’expression écrite et orale. Ces activités ont le plus souvent un lien avec le monde juridique, les sujets d’actualité ou la vie professionnelle. Le vocabulaire technique se rapportant aux différents thèmes est exploité par le biais d’exercices appropriés. Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux. Exercices.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 1

Les activités qui composent le cours de néerlandais juridique permettent de mettre en pratique les différentes compétences linguistiques :\r\n1/ Compréhension à l’audition : exploitation régulière de sujets en rapport avec le monde juridique ou les thèmes abordés au cours. \r\n2/ Compréhension à la lecture : exploitation de textes issus du syllabus, de la presse ou d’internet.\r\n3/ Expression orale : conversations, jeux de rôle, jeux de questions-réponses concernant des thèmes abordés au cours. Présentations diverses.\r\n4/ Expression écrite : exploitation du vocabulaire et de la grammaire, rédaction de questions/réponses se rapportant aux textes. \r\nMéthode d’enseignement interactive, nécessitant la présence assidue de l’étudiant au cours ainsi que sa participation aux différentes activités proposées par l’enseignant. \r\nLaboratoire de langues.\r\n\r\n

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 1

À l'issue du cours de Néerlandais 1, l'étudiant est capable:

- d'atteindre un niveau linguistique B1 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues;
- d'identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences, chercher à combler ses lacunes en utilisant un outil ou support adéquat.
- Expression orale: prend part à une conversation sans préparation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernant la vie quotidienne (par exemple: loisirs, travail, actualité,...)
- s'exprime oralement en continu de manière simple afin de raconter des expériences, des espoirs, des buts; de donner brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets. Faire un bref exposé préparé sur un sujet concret en expliquant les points importants avec assez de précision.
- de savoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement, écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions
- de maîtriser les points grammaticaux vus au cours, de rédiger des phrases grammaticalement correctes
- de comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé pour des sujets familiers, le travail, l'école, les loisirs
- de comprendre des textes rédigés dans une langue courante, relative à son travail, à des événements,...

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 1 : syllabus de néerlandais en ligne et photocopies diverses.	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Cette activité est remédiable en deuxième session.			
Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Cette activité est remédiable en deuxième session.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé